



KELOÙ an Ti Kêr

Le journal d'information de la Mairie de Saint-Rivoal

n° 14 - Avril 2024



Protection du bocage
Nettoyage des chemins
Actualités du territoire

Édito du Conseil municipal

■ Depuis le dernier recensement, la commune compte désormais 224 habitants, même si ce n'est pas encore le chiffre officiel. Bienvenue aux nouveaux arrivants. Il y a toujours beaucoup de demandes d'installation sur la commune mais peu de places disponibles (terrains, maisons). L'un des axes majeurs de notre municipalité est de créer des logements ou de trouver des terrains à lotir. La création d'un logement temporaire dans l'ancien presbytère se termine et la rénovation d'un autre logement est en cours de travaux. La mairie va mettre en vente une maison et une dépendance situées derrière la mairie.

Après le COVID en 2020 et 2021, la sécheresse et les incendies en 2022, la commune a subi une très grosse tempête en 2023. Merci à tous les volontaires qui ont participé au dégagement des routes et des chemins. On espère ne subir aucun événement extrême en 2024, même si on sait que ces catastrophes naturelles vont augmenter avec le changement climatique. Nous devons tous ensemble réduire notre impact sur l'environnement.

Les projets se sont poursuivis en 2023 et au début de l'année 2024 : enherbement du cimetière, mise en place de la tarification sociale de la cantine, aménagement du bourg, de la place aux foires et de l'arrière de l'école, poursuite du jardin maraîcher, poursuite de la création de 2 livrets

sur le patrimoine, installation d'un défibrillateur, curage des fossés, etc. La commune a été raccordée à la fibre.

Il y a de plus en plus d'animations et d'événements sur la commune. Merci aux associations locales et aux bénévoles qui participent au dynamisme de la commune. Merci aussi au personnel communal pour leur engagement.

2024 sera une année de travaux multiples : aménagement du bourg, poursuite de l'aménagement de la place aux foires, entretien de voirie sur quelques routes communales, réparations sur l'église, création d'une aire de jeux pour enfants, interconnexion avec Brasparts pour l'eau potable, aménagement de pistes et de réserves d'eau contre les incendies, études sur la salle des fêtes et le gîte, inventaire du bocage et des zones humides dans le but de les protéger, pose des plaques de rues, finalisation du site internet, etc.

Enfin, la commune aura 100 ans en 2025. Nous allons prochainement créer une commission sur ce sujet avec les habitants qui le souhaitent afin de préparer des événements en 2025. Venez y participer !

Pennad-stur ar c'huzul-kêr

■ Gant an niveridigezh ziwezhañ eo bet kontet 224 den o vevañ er barrez, memes m'a n'eo ket ofisiel c'hoazh ar sifr-mañ. Donedigezh vat d'ar re erruet nevez 'zo ! Bez ez eus atav kalz tud o klask en em staliañ er barrez met nebeut a lec'h vak a vez kavet, pe tachenn douar pe ti e vefe. Unan eus pal pennañ hor skipailh eo krouiñ lojeizoù pe kavout tachenoù douar da lodennañ. Krouidigezh ul lojeiz berrbad er presbital kozh a zo kazi echu ha nevesadur unan all a zo o vont war-raok. A-benn nebeut e vo gwerzhet un ti hag ul loj hag a zo a-dreñv d'an ti-kêr.

Goude ar C'hovid e 2020 ha 2021, ar sec'hour hag ar gwall-tanioù e 2022, hon eus bet un taol-amzer spontus e 2023. Trugarez d'an holl dud a youl vat deuet da sikour da zistrobañ an hentoù hag ar gwenodennoù. Spi hon eus ne vo ket a zarvoudoù mantrus eus ar seurt e 2024. Gouzout a reomp mat, siwazh, e vo muioc'h-mui a wallreuzioù naturel degaset gant tommadur an hin. Dav eo deomp holl lakaat da zigreskiñ hor gwask war an endro.

Aet eo ar raktresoù war-raok e 2023 hag e penn kentañ 2024 : lakaat ar vered dindan c'heot, priz sokial er c'hantin, terkadur ar vourc'h, Plas ar Foar ha tu a-dreñv ar skol, liorzhañ legumaj ar skol, labour

war daou levrig diwar-benn ar glad, staliañ un digrehader, skarzhañ an andouvioù, ha kement 'zo. Juntet eo bet ar barrez ouzh al luc'hedañv. Niverusoc'h-niverus eo an abadennoù hag ar festoù. Trugarez d'ar c'hevredigezhioù lec'hel ha d'an dud a youl vat a gemer perzh e startijenn ar barrez. Trugarez ivez da implijidi ar barrez evit oc'h engouestl.

A bep seurt labourioù a vo graet e 2024 : terkadur ar vourc'h, kenderc'hel gant Plas ar Foar, kempenn un nebeut hentoù kumun, ratreañ an iliz, krouiñ ul dachenn c'hoari evit ar vugale, kenstagañ rouedad dour Sant-Riwal ouzh hini Brasparzh, digeriñ roudennoù ha staliañ poullou dour a-enep ar gwall-tanioù, studiadennoù evit ar bod hag evit sal ar festoù, renabl ar c'harzaoueg hag an tachenoù gleb gant ar pal gwareziñ anezho, staliañ plakennoù anvioù-ru, lech'ienn internet, ha kement 'zo.

Hag arabat disoñjal e vo 100 vloaz ar c'humun e 2025 ! A-benn nebeut e vo krouet ur c'hengor evit war ar sujet-mañ. Degemeret e vo an holl re o deus c'hoant sikour da sevel al lidoù. Deuit da gemer perzh !

Sommaire . Taolenn

Projets.....	4
Ecole.....	15
Actualités.....	19
Actualités du territoire.....	22
Associations.....	30
Agenda.....	36

Protection du bocage

■ **Le conseil municipal de Saint-Rivoal a décidé, en lien avec le Parc Naturel Régional d'Armorique de réaliser un inventaire du bocage (Haies, talus et chemins creux) sur la commune, dans le but de préserver celui-ci.**

Première étape : présentation du projet en salle

Pour cela, une réunion publique s'est tenue à la salle des fêtes le 17 Février 2024 afin de faire connaître la démarche engagée. Ce travail étant mené en partenariat avec le PNRA, deux agentes sont venues présenter les enjeux et les atouts

de ce maillage bocager. Suite à cette présentation, une sortie sur le terrain a permis de découvrir certains aspects historiques de l'évolution du bocage, les différentes typologies de talus et chemins creux, de même que quelques espèces emblématiques de ces milieux.



Deuxième étape : Une cartographie détaillée de l'ensemble de la commune.

Celle-ci a été réalisée sur document papier par le PNRA afin de visualiser l'ensemble des haies, talus et chemins creux. Cette cartographie est consultable en mairie. Elle a pour objet d'être un document participatif à l'attention des habitants afin que chacun puisse participer à l'inventaire de manière à ce que celui-ci soit le plus complet possible. Nous vous proposons de passer en mairie afin de prendre connaissance de ce document et de le compléter si besoin.

100 ans de la commune

■ **Le 2 avril 1925 Saint-Rivoal devenait une commune indépendante après scission avec Brasparts. Saint-Rivoal aura donc 100 ans en 2025 ! Il faut fêter ça !!!**

Plusieurs habitants sont d'ores et déjà motivés pour organiser des événements pour l'occasion.

Si vous avez des idées à proposer pour fêter dignement cet anniversaire, n'hésitez pas et contactez-nous pour grossir l'équipe d'animation !

Plusieurs idées ont déjà été évoquées : fête du bourg, exposition sur l'histoire de la commune, pièce de théâtre, balade musicale jusqu'au Mont Saint-Michel

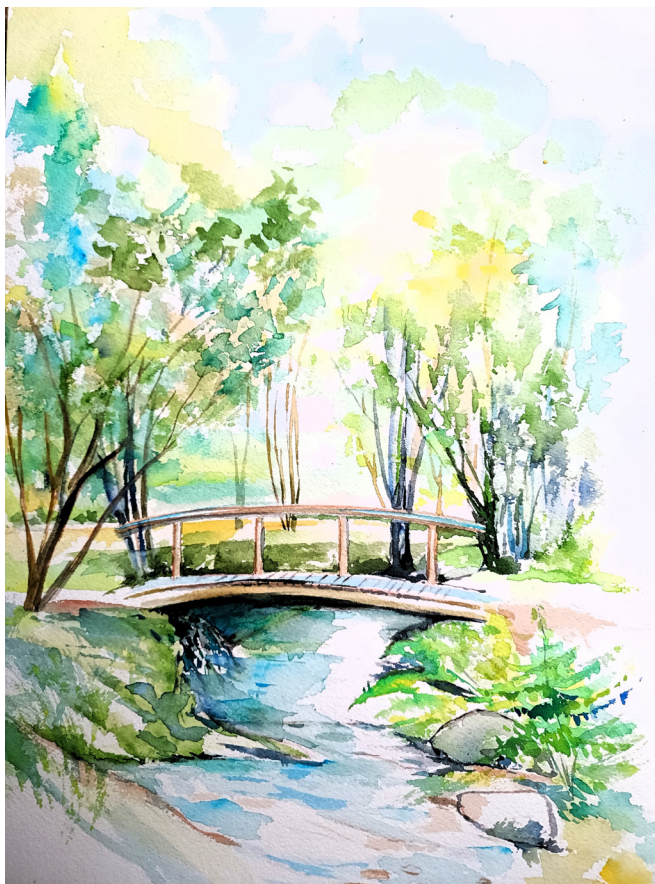
et pique-nique, joute avec des habitants de Brasparts, etc.

Il y a sûrement plein d'autres idées à trouver, alors activons nos méninges pour faire de cette année 2025 une année mémorable pour Saint-Rivoal !

Une première réunion sera proposée le 31 mai prochain à 18h à la salle des fêtes pour réfléchir ensemble à cet événement.

Pour plus d'information, contactez Pierre-Yves au 06 89 57 83 89 ou par mail : py.lebon@gmail.com

Petit patrimoine au fil de l'eau



Aquarelle : Catherine Sylvain

■ La commune a candidaté auprès de la région Bretagne aux lendemains des incendies des Monts d'Arrée en été 2022, pour un projet sur l'eau, intitulé « petit patrimoine de la commune au fil de l'eau ». La sécheresse nous avait alors frappé dans un paysage considéré comme « le Château d'eau de la Bretagne ».

1 an après, la tempête du 2 novembre 2023 nous a fauché dans les vallées, sur les flancs et sur les talus, tout ce que les incendies n'avaient pas détruit : le régime des précipitations ayant gorgé d'eau les sols, raviné les sentiers, le système racinaire des arbres

fragilisés par la sécheresse n'a pas résisté aux vents mugissant à plus de 115 kms/h ni aux downbursts.

Le premier volet de notre projet « petit patrimoine au fil de l'eau » vient d'être très fortement impacté : les sentiers de découverte le long des berges du rivoal - grossis des rus dévalant la Montagne Saint-Michel, des crêtes autour du toull qui abrite le bourg - sont impraticables.

Le travail d'entretien engagé sous forme de chantiers collectifs de débroussaillage de décembre 2022 à avril 2023 est à reprendre. Les chemins rendus dangereux sous les frondaisons déchiquetées, les arbres arrachés obstruant le passage, il nous faudra du temps pour que renaissent les promenades découvertes sur notre territoire après le débardage par la traction animale, des bois tombés le long de la rivière.

Une des passerelles réalisées en chêne local par les ateliers Le Ber de Sizun a été installée au mois d'août dernier et n'a heureusement pas souffert de la tempête ; nous avons pris la sage décision de sursoir à l'installation de la seconde passerelle face à l'épisode des fortes pluies automnales. La seconde passerelle ne sera installée que lorsque les accès auront pu être restaurés (dessin à l'aquarelle de la passerelle, à gauche).

Pour optimiser le travail d'entretien des chemins par les chantiers de bénévoles, un broyeur spécialisé va être commandé cette année .

Le volet découverte pédagogique, avec les élèves de l'école primaire publique bilingue de la commune, s'est déroulé en classe et sur les berges du rivoal, au cours du printemps 2023 avec des ateliers aquarelle et réalisation de livrets en classe puis des sorties croquis au bord de l'eau pour les sections maternelles et cours préparatoires, avec les enseignants et les artistes intervenant du groupe des sketchers des Monts d'Arrée.



Le thème du cycle de l'eau étudié englobe les paysages sculptés par les ruissellements, l'ingéniosité de la gestion de l'eau, notamment l'irrigation gravitaire, retenues de bief des anciens moulins...

L'histoire des techniques simples mises en œuvre au moyen de schistes affleurant dans le pays pour la construction de ce petit patrimoine des lavoirs, fontaines, puits et passerelles et moulins qui témoignent de l'importance quotidienne de la gestion de l'eau et de son impact économique sur le développement de la commune. L'équation capital vivant de la flore et de la faune aquatiques et préservation de cette richesse en amont pour la production d'eau de qualité aux populations des plaines en aval. La découverte du rôle des zones humides dans le piégeage du carbone, le rôle du bocage, corridors de la biodiversité. Le Conseil d'École du 12 décembre dernier confirme la décision de poursuite du projet « petit patrimoine au fil de l'eau » avec les classes de cours élémentaires et cours moyen au printemps 2024. L'accent sera mis sur le dessin du petit patrimoine bâti des lavoirs, puits et passerelles à Saint-Rivoal. De même l'observation du milieu aquatique, grâce à la mise en place d'une « mare pédagogique » fera l'objet d'une animation avec l'association -connaître et protéger la nature- de Saint-Rivoal tout au long de l'année 2024 .

Un concours de dessin, préparatoire à la réalisation d'une peinture murale sur le cycle de l'eau dans les paysages de la commune sera lancé en ce début d'année 2024, pour tous les élèves de l'école. Cette fresque dans le restaurant scolaire mettra en œuvre les techniques du pochoir, garantissant la participation de chacun, petits et grands.

La bibliothèque de la commune exposera en juin 2024 les réalisations des élèves, les photos reportage des diverses étapes du projet ainsi que tous les dessins des sketchers ayant participé en 2023 et 2024.

Un texte a été élaboré, relu par Catherine Sparta, directrice de l'Ecomusée et Hervé Quéré, pour accompagner les illustrations du guide de découverte du petit patrimoine au fil de l'eau dont l'impression est reportée à fin 2024 pour accueillir également les réalisations picturales des élèves de l'école.

Enfin, le dernier axe de ce projet, la rénovation d'un ancien transformateur EDF sur une placette centrale -dite Place aux foires au bourg de Saint-Rivoal : il s'agit de le transformer en abri et point information touristique ouvert.

Cet ancien bâtiment en parpaings couvert en amiante, sera habillé de bois en façade avec des ouvertures vitrées et recevra une toiture en ardoise pour s'intégrer aux maisons avoisinant la place, mettant en valeur le travail paysager du jardin, aire de pique-nique au cœur du bourg. Les murs intérieurs accueilleront le tracé des chemins de découverte du petit patrimoine de la commune - dont celui au fil de l'eau. La région Bretagne finance ce projet. La mise en œuvre devrait pouvoir commencer en fonction des calendriers des divers corps de métier.



Commission cimetière

■ Une commission « cimetière » a été mise en place sur la commune il y a quelques mois. Celle-ci a pour objet de définir les aménagements à mettre en place aux abords de l'église.

Plusieurs choses ont été décidées lors des réunions :

- Engazonnement du cimetière et plantation de vivaces en pied de murs d'enceinte.
- Installation d'un columbarium.
- Mise en place d'un jardin du souvenir.

Concernant l'engazonnement du cimetière, celui-ci a été réalisé cet automne. C'est l'entreprise « Concept paysage » de Loperhet qui a effectué les travaux. Si dans un premier temps le semis paraît clairsemé, dès le printemps celui-ci s'étoffera. Le choix des espèces entrant dans la composition du mélange de graines s'est porté sur la capacité de celles-ci à supporter le piétinement et à supporter les périodes de sécheresse. L'accès à l'église n'a pas été engazonné de même qu'un petit sentier la contournant par la partie sud. Ce sentier permettra l'accès au futur jardin du souvenir et sera praticable par les personnes à mobilité réduite. En parallèle de ce semis de gazon, des plantes vivaces ont été mises en place aux pieds des murs d'enceinte, cela dans le but de limiter l'entretien. Les espèces choisies sont tapissantes et de

faible développement. L'engazonnement engendre de nouvelles pratiques pour l'entretien du cimetière. Nous avons donc rencontré un établissement qui vend du matériel de motoculture afin d'être conseillé au mieux sur le choix d'un équipement adapté. Les espaces inférieurs à la largeur d'une tondeuse n'ont pas été ensemencés.

En ce qui concerne le columbarium, le choix de la commission s'est porté sur un ouvrage en pierres de taille fait de pierres locales afin de s'harmoniser au mieux avec le mur d'enceinte. Cet ouvrage a été présenté à la commission par Monsieur Bouarka, tailleur de pierres de Huelgoat, suite à un premier échange en réunion de commission. La construction reposera sur une dalle de schiste. Les travaux auront lieu dans le courant de l'année 2024.

Pour ce qui est du jardin du souvenir, celui-ci prendra place au Sud-Est de l'église sur une aire engazonnée avec une vue dégagée en direction du fond de vallée. Une petite haie, déjà existante, sera reprofilée afin d'ouvrir l'espace. Au centre de ce jardin, un puits de dispersion sera mis en place et, aux abords, deux bancs cintrés seront installés (les maçonneries seront en pierres locales). Une stèle prendra place sur le site. Les travaux sont programmés pour l'année 2024, c'est Monsieur Bouarka qui sera chargé de la réalisation de la stèle et des bancs.

Réparation de l'église

■ Des travaux sont programmés sur l'église : réfection de la façade principale, changement du support des cloches, réparations sur la toiture, mise aux normes de l'électricité.

Les dépenses prévues sont importantes. La commune a contacté la fondation du patrimoine pour permettre de financer les travaux par l'intermédiaire d'une participation citoyenne (dons).

L'association Leur ar c'horneg va faire un don de 6 159 € (solde de l'association) à la commune pour participer au financement de ce projet.

Merci à Joseph Pichon et à tous les membres de l'association pour leur soutien financier.

Les travaux vont être lancés prochainement.

Mobilisation pour l'avenir de l'école



■ Suite à la baisse des effectifs scolaires en 2023-2024, un groupe de travail a été créé comprenant des élus, les enseignants, des représentants de l'amicale laïque, le personnel communal chargé de l'école, le délégué départemental de l'éducation nationale. Cette mobilisation autour de l'école a pour but de mener des actions pour rendre l'école plus attractive.

Des actions ont déjà été menées (activités scolaires, communication) et d'autres sont prévues :

- Classe de mer du 15 au 17 avril
- Fest noz de l'école du 20 avril
- Présentation d'images et photos des activités de l'école
- aménagement de l'école : installation d'un panneau d'affichage vitré devant l'école visible par tout un chacun permettant la présentation d'articles de journaux, de productions des enfants, l'annonce des évènements à venir, des comptes rendus... Il sera valorisé par le prochain réaménagement du bourg.
- nettoyage des peintures et des poèmes de la façade et finalisation de la cour arrière.
- adhésion au réseau « Div Yezh ».

Parmi les nombreuses actions menées, il y a également le développement de l'école « hors les murs ». En effet, une des grandes chances de notre petite école est d'être à deux pas de la forêt, des champs, de la rivière, de l'écomusée et du jardin

potager. Les élèves en profitent déjà fréquemment mais il serait intéressant qu'ils puissent y passer une ou deux demi-journées par semaine. C'est une aspiration de nombreux parents et qui intéresse les instituteurs. Cela ne s'improvise pourtant pas et nécessite un minimum de structure et de matériel, ainsi que des outils pour pouvoir associer à ces sorties un projet pédagogique. Par exemple, le label E3D (École en démarche de développement durable) est une démarche de sensibilisation des élèves à l'environnement, à l'égalité. Un autre exemple, les aires terrestres éducatives permettent de sensibiliser les élèves à la biodiversité en leur attribuant le suivi et la gestion d'un espace naturel proche de l'école. L'accompagnement peut se faire par le Parc naturel régional d'Armorique, un expert local, une association. Un groupe de personnes travaille sur ce sujet.

Enfin, le groupe de travail a décidé d'organiser de grandes portes ouvertes, le samedi 25 mai. Une fresque sur le mur de la cantine sera terminée. Des activités de l'école seront présentées sous forme de photos/images/dessins sous le préau ou dans la cour de l'école. Les enfants seront impliqués et les anciens élèves ou parents pourront venir témoigner.

N'hésitez pas à faire la promotion de l'école autour de vous. Elle a de nombreux atouts : petit bourg rural, cantine et jardin bio, bibliothèque, théâtre, ateliers philo, yoga, classe de mer, etc. La commune a besoin d'une école et l'école a besoin d'enfants donc merci de communiquer la date de ces portes ouvertes.

Aménagement du bourg

■ Dans l'optique de donner plus de qualité à son centre, de sécuriser les déplacements piétons et cyclables, et pour proposer une véritable place du bourg, la commune de Saint-Rivoal a lancé un projet pour le réaménagement des espaces publics du bourg.

Le projet prévoit notamment :

- des **LIAISONS PIÉTONNES SÉCURISÉES** vers les équipements, la maison Cornec, les commerces (à créer ou renforcer). Faciliter l'accès aux **PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE** dans le centre par un travail sur la largeur des accotements
- Des équipements pour les **CYCLISTES** et cyclotouristes
- Une **GESTION DE LA VOITURE** améliorée : amélioration des carrefours dangereux, des stationnements gênants, des sur-largeurs de voirie...
- Un **ESPACE CENTRAL** de bourg retravaillé pour permettre une sortie d'école **DÉDIÉE AUX ENFANTS** et aux parents... tout en conservant une mixité des espaces (stationnement mais aussi accueil d'événements...)
- Un lien au **GRAND PAYSAGE** affirmé : positionnement des arbres, du mobilier,
- Une **VÉGÉTALISATION** du bourg qui valorise le **PATRIMOINE BÂTI** et ses espaces publics caractéristiques : mise en valeur des venelles, du petit patrimoine, désimperméabilisation de l'espace public

En attendant ces travaux, des panneaux « limitation 30 km/h » ont été posés.



Le 13 février, des tests « grandeur nature » ont été réalisés sur le terrain avec des agriculteurs : circulation et giration d'un tracteur avec sa grande remorque. Ce même jour, une permanence s'est tenue à la mairie, en présence de la maîtrise d'oeuvre. Les habitants étaient conviés à donner leurs avis. Une trentaine de personnes est venue échanger sur le projet.



Ce projet a également été présenté à l'architecte des bâtiments de France, pour avis. Les panneaux explicatifs et les propositions de plan ont été installés sur l'abribus. Vous pouvez transmettre votre avis ou vos remarques à la mairie.



Le permis d'aménager sera déposé prochainement, les travaux seront prévus en 2 tranches (2024 et 2025). Des demandes de subvention ont été faites.

Nouvelles adresses

■ Afin de répondre aux interrogations engendrées par l'adressage que nous avons été dans l'obligation de mettre en place, voici un petit tutoriel qui vous indique la marche à suivre si vous souhaitez changer en une seule fois votre adresse auprès des services de l'Etat.

Si vous rencontrez des difficultés avec ces instructions ou si vous ne disposez pas d'une connexion internet, je tiendrai des permanences en mairie sur rendez-vous (contacter la mairie) **le samedi 27 avril de 9h à 12h, le lundi 29 avril de 15h à 17h et le mardi 30 avril de 10h à 12h.**

Si vous ne pouvez pas vous rendre à ces permanences, Ti Liamm sera dans le bourg de St Rivoal. Anne vous y accueillera et pourra vous aider à réaliser vos démarches de changements d'adresse.

Dans tous les cas, et si vous êtes concernés, munissez vous de documents indiquant vos références chez les organismes suivants :

- Le courrier de la mairie indiquant votre nouvelle adresse
- Fournisseurs d'énergie (EDF, Engie, ENERCOOP)
- France Travail (anciennement Pôle emploi)
- Sécurité sociale :
 - Caisses d'assurance maladie,
 - Caisses d'allocations familiales et de retraite
 - Agirc-Arrco : Association générale des institutions de retraite des cadres - Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés
 - Camieg : Caisse d'assurance maladie des industries électriques et gazières
 - Carsat : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
 - CGSS : Caisses générales de Sécurité sociale
 - MSA : Mutualité sociale agricole
 - Caf : Caisse d'allocations familiales
 - Cnav : Caisse nationale d'assurance vieillesse
 - CNMSS : Caisse nationale militaire de sécurité sociale
 - CNRACL : Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales
 - CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie
 - Crav : Caisse régionale d'assurance vieillesse

- Enim : Établissement national des invalides de la Marine
- FSPOEIE : Fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État
- Ircantec : Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques
- Mines : Retraite des Mines
- RAFP : Retraite additionnelle de la fonction publique
- SASPA : Service de l'allocation de solidarité aux personnes âgées
- Service des impôts (numéro fiscal)
- Services en charge des cartes grises (carte grise)

1 | Aller à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

Cliquez sur «Accéder à la démarche en ligne»

2 | Sur la page qui s'ouvre, indiquez la date du jour où vous faites la démarche.

La liste des organismes auxquels la demande sera transmise s'affiche.

Plus bas, dans «Objet du changement», cliquez sur «Modification administrative».

En bas de la page, cliquez sur «Commencer».

3 | Sur la page qui s'affiche, renseignez vos informations personnelles et votre ANCIENNE adresse.

Cliquez sur «Suivant».

4 | Il se peut qu'une page intitulée «Redressement de l'adresse personnelle actuelle» s'affiche.

Renseignez la même adresse que précédemment **UNIQUEMENT** dans la case * Libellé de voie

Cliquez sur «Suivant».

5 | Sur la page suivante, cochez «Adresse en France»

Renseignez alors votre NOUVELLE adresse dans la case * Numéro et libellé de voie. Puis la case * Code postal / Localité.

Remplissez la case «Lieu-dit» uniquement si votre adresse est à Meilh an Nec'h (n° 6, 8, 10, 15 et 17 Hent Brasparzh) ou à Meilh Nevez (n° 12, 14 et 21 Hent Brasparzh). Dans les autres cas, même si vous

habitez un village, il est inutile de remplir cette case car votre adresse indique déjà le nom de votre village. Respectez les orthographes exactes, avec les éventuels accents (ex : Plasenn an ti-kêr, Lann ar Marroù), tilde (ex : Meilh an traoñ, Penn ar Gêr Izellañ), apostrophes (ex : Rokinac'h), majuscules, etc. Cliquez sur «Suivant».

6 | Il se peut qu'une page intitulée «Redressement de l'adresse personnelle actuelle» s'affiche de nouveau. Renseignez la même adresse que précédemment **UNIQUEMENT** dans la case * Libellé de voie Cliquez sur «Suivant».

7 | Sur la page qui s'affiche, cochez les organismes auxquels vous souhaitez communiquer votre nouvelle adresse.

Vous devrez fournir les numéros associés aux services concernés : numéro d'INSEE (numéro de Sécurité sociale), contrat d'électricité, numéro de demandeur d'emploi, etc

Cliquez sur «Suivant»

Une page s'affiche qui récapitule les renseignements que vous avez saisis. Prenez le temps de tout relire attentivement. Vous pouvez encore tout modifier à ce stade. Si tout est correct, cliquez sur «Suivant» pour valider votre demande.

Attention, la préfecture nous a informé que le changement de carte grise, qui est obligatoire, est

gratuit si votre immatriculation est sous la forme XX-111-XX. Il est par contre payant et nécessitera un changement de plaque d'immatriculation si vous avez l'ancienne formule du type 1111-XX-29.

Pour tous les autres organismes que ceux qui vous seront proposés au point 7 (autres distributeurs d'électricité, abonnements de téléphone et internet, assurances, banques, employeurs, écoles, transporteurs, secours...), il vous appartient de faire directement la déclaration de nouvelle adresse auprès de leurs services.

Notez que les GPS se mettent à jour à leur propre rythme. Il se peut que votre nouvelle adresse ne soit pas encore répertoriée sur tel ou tel service.

Nous avons reçu les plaques portant les noms de rues qui seront apposées au bourg de Saint-Rivoal.

Leurs couleurs ont été choisies pour répondre au mieux tant à la lisibilité qu'à leur intégration à l'architecture locale.

Elles seront apposées sur des mâts lorsqu'il n'existe pas de bâtiment à l'endroit choisi ou, le plus souvent, sur les murs des bâtiments situés à l'entrée des voies. Nous demandons aux propriétaires de ces bâtiments de bien vouloir ne pas gêner le travail de notre agent technique lorsqu'il procédera à la pose des plaques dont l'emplacement est défini par la mairie.

Passage de la flamme olympique

■ La flamme olympique passera à Saint-Rivoal.

En effet, le Département du Finistère accueille le relais de la flamme olympique sur son territoire, le 7 juin 2024. Port-la-Forêt, Quimper, le spot de surf de la Pointe de la Torche à Plomeur, la Pointe du Raz, Plougastel-Daoulas, Brest et les Monts d'Arrée avec la Montagne Saint-Michel sont des lieux emblématiques, qui accueilleront le relais de la flamme olympique.

La flamme arrivera au Mont St Michel à 16h52. Le départ de la flamme sera donné à 17h07 pour une arrivée à 17h27 après avoir parcouru 0,72 km (du parking au sommet aller/retour).

Des animations sont prévues sur le site : musique (bagad ou sonneurs), animations sportives pour les scolaires. Le public ne pourra pas avoir accès au parking du site, en contrebas de la chapelle. Le nombre de stationnements sera

limité. Des navettes devraient être prévues pour l'acheminement des scolaires et du public.

Des animations sportives seront également proposées dans le bourg (street golf, tir à l'arc, marche nordique...) dans la journée.



Rénovation des bâtiments, suite et fin

■ La rénovation de l'ancien presbytère

Les travaux de rénovation du presbytère sont achevés, ces travaux ont été réalisés avec des matériaux biosourcés, tout en privilégiant le respect des normes thermiques.

Ce logement est destiné à de la location temporaire pour des personnes de passage (stagiaires, salariés détachés, etc.) ou pour accueillir des personnes en situation d'urgence (violence familiale, tempête ou incendie, etc.).

Merci aux artisans qui ont oeuvré sur ce projet.

L'inauguration aura lieu le 24 mai à 18 h avant la mise en location à compter de fin mai 2024.

d'isolation sous toiture et les parements ont été réalisés fin 2023 ainsi que les enduits intérieurs en ce début d'année. A ce jour, il reste encore l'isolation par l'extérieur à réaliser ainsi que les travaux d'électricité et de plomberie (la salle de bain va être partiellement réaménagée).



La rénovation de ce bâtiment, d'un montant global de 67 000 €, a reçu le soutien financier de l'Etat.

Devenir des bâtiments situés derrière la mairie :

Pour rappel : la commune a souhaité acquérir l'ensemble des bâtiments situés derrière la mairie. Cet investissement immobilier d'un montant global de 100 000 euros (hors frais de notaire) est porté au bénéfice de la commune par l'Établissement Public Foncier de Bretagne. Ils ont fait l'objet de deux achats distincts fin 2022 et début 2023, et réunissent 5 bâtiments aux destinations distinctes :

La maison Ti Pennec :

Cette petite maison de 40 m², située Hent Ti pennec (d'où son nom) est destinée à la location permanente. Concernant les travaux, l'idée était de préserver au maximum l'existant tout en travaillant sur la mise aux normes thermiques du bâtiment. Les travaux



Avant sa mise en location, il reste encore à définir les critères d'attribution, ainsi que le montant du loyer. L'objectif étant de s'aligner sur le prix au m² des logements sociaux du territoire. La date de mise en location dépend encore des disponibilités des artisans sur les prochaines semaines.

La maison principale (située en vis à vis de l'écomusée) Cette maison est mise en vente au prix de 88 000 €. Les personnes intéressées par l'achat peuvent se rapprocher de la mairie afin de se porter candidates. Une attention sera portée aux projets émanant de personnes vivant déjà sur le territoire qui souhaitent acquérir leur habitation principale.

Une ancienne crèche

La négociation avec Finistère Habitat dans l'objectif de transformer ce bâtiment en logement social dans le cadre d'un projet « logement » porté par Monts d'Arrée Communauté n'ayant pas abouti, cette

ancienne crèche est aussi proposée à la vente pour un prix de 35 000 €.

La destination de la seconde crèche, situé plus haut, toujours Hent Ti Pennec, reste à préciser au regard de l'évolution des besoins. Toutefois, la création d'une salle multifonction dédiée aux associations de la commune reste l'une des options envisagées. Le petit local situé entre ce bâtiment et la maison Ti Pennec sera ouvert à l'ouest afin de créer un petit abri (pour des vélos par exemple). Cette « annexe » sera partagée avec les locataires de la maison. Cette ouverture permettra aussi de créer une nouvelle voie piétonne en direction du chemin des écoliers.

La destination du dernier bâtiment est encore à décider; l'option d'une démolition au regard de son état est à l'étude.

Installation d'une aire de jeux

■ Une aire de jeux est en cours d'installation sur le terrain situé en contrebas de la salle polyvalente : balançoires, toboggan, tyrolienne, etc. C'est la société Arbor'éthique Menuisier, située à Mordelles, qui a été choisie pour ce projet.

Il reste un peu de terrassement à effectuer (pose de drains, recul du talus), puis installer un géotextile et des copeaux de bois.

Le chantier n'étant pas terminé, l'accès aux jeux n'est pour l'instant pas autorisé, pour des questions de sécurité.



Travaux sur les routes communales



■ De nombreux fossés ont été curés (plusieurs kilomètres) en ce début d'année sur les routes communales afin de permettre l'écoulement des eaux pluviales. Un dérasement d'accotement a également été réalisé par endroit afin de dégager les routes. Des travaux d'entretien de voirie vont également être réalisés en 2024 à Roquinac'h et sur la route de Gwaremi.

Sécurisation de l'eau potable

■ Suite au phénomène de sécheresse sur le territoire de Monts d'Arrée Communauté, il a été décidé avec le conseil départemental et les services de l'état (DDTM, ARS et Agence de l'eau Loire Bretagne) de réaliser des interconnexions entre les communes : maillage territorial de l'eau.

Une interconnexion est prévue avec la commune de Brasparts (captage de Traon Huel). La commune de

Brasparts va en profiter pour raccorder le village de Killi Vihan

Des travaux sont également prévus pour augmenter la pression d'eau pour le village de Bodenna.

Ces travaux importants sont financés à 80 % (50 % Etat + 30 % Agence de l'eau Loire Bretagne)

Transfert de compétences : Monts d'Arrée Communauté prendra la compétence « eau-assainissement » au 1^{er} janvier 2025. Une réflexion est en cours sur le mode d'organisation : ce sera principalement une régie communautaire. Des précisions seront apportées dans un prochain bulletin.

Lutte contre les incendies

■ Des pistes et des réserves d'eau ont été identifiées avec les services de l'État et le SDIS. L'étude est toujours en cours, notamment pour le financement de ces travaux.

Théâtre en breton



■ Le théâtre à l'école en breton c'est désormais une tradition bien ancrée à déguster !

Devant un public conquis, l'enthousiasme des jeunes acteurs a fait vibrer les cœurs de la salle des fêtes municipale bondée. Cuvée 2023, la scénographie de la première pièce jouée par les petites sections de la classe d'Hélène, nous entraîne revisiter le conte...

Un petit loup, un petit chaperon rouge, une mère grand et un grand chasseur avec un grand fusil comme il se doit qui fait trembler de pauvres agneaux qui jouent à saute mouton et se jouent surtout de la peur du loup avec les trois petits cochons complices ; un régal !

La deuxième pièce de théâtre proposée par la classe d'Olier - CE et CM – se déroule aux temps des chevaliers en cottes de maille, des rois et de leurs glorieuses batailles... Les drapeaux flottent, les épées se croisent, se croisent aussi les intrigues de cœur au cœur du Palais de Bretagne... Ces combattants, casqués de papier mâché verni et décoré en classe, font preuve d'une brillante créativité dans de somptueux costumes au service d'une cause commune, l'égalité des sexes ; un beau succès. Merci Ar Bro Vagan.



Très belles récoltes pour le jardin maraîcher de la cantine



■ **Le jardin maraîcher de la cantine a porté ses fruits cette année encore !**

Pour rappel, John REYNOLDS, parent d'élèves et paysan bio, s'engageait en 2020 à lancer la production de légumes biologiques pour approvisionner la cantine. Un groupe se constituait pour mettre en œuvre ce beau projet : John, Karine la cantinière, la municipalité, les professeurs avec leurs deux classes ainsi que les parents d'élèves.

Ce nouveau champ maraîcher attendant au jardin de l'ancien presbytère venait s'inscrire dans des ateliers déjà en place au sein de l'école : « De la graine à l'assiette ».

L'un des objectifs majeurs

était la participation des élèves. Ils ont pu, cette année encore, suivre le magnifique développement du vivant des semis jusque l'assiette.

Au printemps 2023, les enfants de maternelle (MS GS et CP) sont allés avec leur professeure Hélène planter des pommes de terre. Pour certains qui connaissent un peu la culture légumière, il était étonnant de les voir planter sur un sol non labouré (mais tout de même préparé et amendé !). Les enfants ont déposé les pommes de terres sur le sol, puis les ont recouvertes d'un tapis de paille à l'aide d'un round déroulé. Les CE-CM avec leur professeur Olier ont planté choux, poireaux et courges.

A la rentrée de Septembre, et sur les mois suivants, les classes sont

allées à plusieurs reprises récolter le fruit de leur travail :

La classe d'Hélène est allée à la récolte des pommes de terre avec les parents acteurs du projet, Romain, Florian, Sophie et John. Les enfants ont observé l'évolution du travail du sol par la faune du sol sous le paillage, depuis la plantation des pommes de terre en mai 2023. Le sol grouille maintenant de vers de terre, de micro-organismes variés. Il y a aussi des crapauds et un orvet que Florian a montré aux enfants.

Les CE/CM sont allés à la récolte des poireaux et des courges. A cette occasion, Karine a montré comment utiliser une fourche-bêche. Si la récolte de choux de Bruxelles est mitigée, le reste est plus que satisfaisant. Les poireaux monstrueux de Carentan portent

très bien leur nom, les choux lisses et les choux frisés ont bien donné. Butternut, potimarrons et Bleus de Hongrie laissent toute latitude à la cantinière pour préparer des menus variés et pour tous les goûts. De même pour les deux variétés de pommes de terre, Allians et Yona.

Les enfants peuvent ainsi savourer, au propre comme au figuré, le fruit de leurs efforts lors des repas à la cantine.

Le bilan de la récolte 2023 est donc positif et très satisfaisant pour nos maraîchers en herbe ! Il faut dire, que d'après les anciens du village, la terre de ce champ est belle et fertile; et elle réserve

depuis longtemps de belles récoltes à ceux qui prennent soin de la cultiver !

Karine, avec créativité, imagine des recettes pour mettre en appétit nos gourmets cultivateurs. Telle cette recette qui a beaucoup plu à tous : omelette au chou frisé doré à la poêle. Une bonne manière d'intégrer le chou, pas toujours très coté auprès des enfants. La cantinière n'oublie jamais de les informer sur la provenance des plantes potagères, bouclant ainsi la boucle du circuit du champ à l'assiette.

Face au surplus de récolte, les solutions solidaires ne manquent pas et les légumes sont affectés

aux bonnes causes : pour cuisiner le kig ha farz de l'école en Septembre, en panier de Noël pour les Aînés, vendus en Décembre pour apporter quelques fonds supplémentaires à l'Amicale Laique.

L'année 2024 verra deux nouvelles planches apparaître aux côtés des légumes de garde déjà cultivés : betteraves et carottes. Il faut en effet trouver l'adéquation entre la saisonnalité... et les temps de classe et de récolte. Les légumes de garde permettent d'optimiser un approvisionnement local et bio à la cantine, de Septembre à Février/Mars.

Merci donc à tous les participants de cette belle aventure nourricière!

L'école en finale du Kan ar Bobl

■ La rencontre de Pays du Kan ar Bobl pour notre territoire (Kan ar Bobl Menez Are) s'est déroulée dimanche 7 avril à Brasparts. Ces rencontres sont ouvertes à toutes et tous : chanteur, chanteuse, musicienne, musicien, conteur, conteuse... et aussi les écoles. La classe des CE-CM de l'école publique bilingue de Saint-Rivoal y participait, comme d'autres écoles. Les enfants ont très bien chanté un Kan ha diskan, sous la houlette de leur instituteur Olier. Comme il y a 2 ans, ils se sont qualifiés pour la finale du Kan ar Bobl qui se déroulera le 21 avril à Pontivy. Bravo aux enfants et à Olier !!!



Cartes de Noël

■ A l'occasion d'une réunion du CCAS de Saint-Rivoal, il a été évoqué la participation des jeunes élèves de l'école primaire à la réalisation de cartes de voeux pour les anciens de la commune.

Ce fut donc pour cette année 2024, l'occasion de découvrir en classe *ilex aquifolium*, *kelenn* en breton, aux feuilles épineuses persistantes et aux baies écarlates des pieds femelles. Cette plante, qui symbolise la persistance de la nature durant le froid glacial, était un signe de bienvenue pour les bons esprits de la forêt...

Observer des feuilles du houx puis découper du pochoir au cutter et enfin tamponner verticalement avec la brosse : c'est fascinant de voir se réaliser très simplement les silhouettes vertes, puis les bordures dorées... tentantes ces drupes rouges mais attention elles sont toxiques !



■ Les enfants de la classe de maternelle et CP se sont rendus à la Maison Cornec pour rencontrer Laurent Rannou et sa jument Erell. Laurent a d'abord harnaché la jument en donnant les noms de certaines parties du harnais et en questionnant les enfants sur leur idée de conduite d'un cheval de trait. Ensuite, démonstration de transport de troncs jusqu'au site de la future charbonnière.



Puis, les enfants ont nommé différentes essences de bois et cherché à deviner l'utilisation du bois en fonction de son diamètre. Le bois des outils, le bois des cabanes, la charbonnette, le bois de chauffage, les fagots etc.

Enfin, les enfants ont observé un abri en début de construction. Prochainement, ils participeront à la construction des cabanes.

La grande randonnée fait étape à St Rivoal

■ La Fédération française de randonnée pédestre organise actuellement la Grande randonnée vers Paris, dans le cadre des Jeux Olympiques. Pour cette manifestation, 113 marcheurs étaient présents au départ du Faou, mercredi 13 mars matin et 76 randonneurs sont arrivés vers 17 h, à Saint-Rivoal, lieu de la première des cinq étapes dans le Finistère. La mairie leur a offert un pot amical à la salle polyvalente et a marqué l'étape de Saint Rivoal sur un bâton de randonnée, symbolisant la flamme olympique et sur la carte du parcours.



Accueil de jeunes et travaux collectifs

■ Six jeunes du centre éducatif renforcé (CER) de Combrit, dépendant de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ont participé à un chantier écocitoyen pour la commune de Saint-Rivoal, du 25 février au 2 mars. Les jeunes et leurs éducateurs, avec l'aide de Thomas, agent municipal, ont effectué divers travaux : débroussaillage, broyage de végétaux, nettoyage de la cour de l'école, etc. L'objectif du centre d'éducation est d'éduquer, de protéger et d'insérer ces jeunes mineurs dans un objectif de lutte efficace contre la récidive. Leur semaine a été partagée entre travaux et loisirs. A la fin du séjour, la mairie les a remerciés pour le travail effectué lors d'un moment de convivialité.





Tempête Ciaran

■ Dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre, la tempête Ciaran a fortement impacté le paysage et le quotidien des finistériens (les routes, les chemins, l'habitat, les moyens de communication et la fourniture d'électricité furent particulièrement touchés). Les arbres tombés, déracinés, furent nombreux.

La tempête fut d'une violence hors du commun, les rafales les plus fortes atteignant les 200 km/h en certains points du Finistère.

La forte mobilisation des habitants de la commune a permis de dégager rapidement les principaux axes routiers; en effet, pour le vendredi 3 au soir, la circulation était de nouveau possible. Dans un premier temps, il nous a fallu dégager puis sécuriser du mieux

que nous pouvions. Pour autant restons vigilants; en effet, depuis la tempête de nombreux arbres sont fragilisés et de nombreuses branches peuvent encore chuter, à tous moments.

Si les principaux axes routiers furent rapidement dégagés, les lignes électriques furent tellement impactées qu'elles privèrent d'électricité de nombreux habitants de la commune pendant de nombreux jours. Du fait de l'absence d'électricité, les surpresseurs permettant d'acheminer l'eau en amont des stations de captages étaient à l'arrêt. Plusieurs villages furent donc privés d'eau. Des packs d'eau furent distribués dans les villages et mis à la disposition des habitants à la mairie. L'installation d'un groupe électrogène sur la place aux foires a été la première étape d'un retour à la normale pour une partie du bourg.

conséquences de la tempête

Certaines personnes ont été privées d'internet pendant de longs mois et certains chemins étaient obstrués du fait de la chute des arbres et des branches. Les agents municipaux et les jeunes du CER ont aidé à déblayer les chemins et nous avons organisé un chantier de nettoyage de sentiers. L'écoulement de l'eau le long des routes a également été contrarié. S'en est suivie une opération de curage des fossés sur un linéaire assez important durant le mois d'avril.

Suite à un premier «état des lieux» réalisé en début d'année au travers d'échanges avec des personnes fréquentant les sentiers (habitants, promeneurs et cavaliers), nous avons pu cibler quelques portions de chemins et sentiers sur lesquels intervenir.

Pour conclure, nous tenons à remercier vivement toutes les personnes qui se sont rendus disponibles pour venir en aide aux personnes impactées par la tempête et qui ont permis de ré-ouvrir la circulation rapidement. L'entraide fut importante. Un grand merci.



■ Une cinquantaine de bénévoles ont nettoyé les chemins

Suite à la tempête Ciaran, de nombreux chemins de randonnée étaient encore encombrés par des troncs et des branches. C'est pourquoi la municipalité de Saint-Rivoal et le Comité Départemental de Tourisme Equestre 29 ont organisé un chantier collectif de nettoyage des sentiers, le samedi 6 avril. Une 50aine de bénévoles ont répondu présents, dont beaucoup de cavaliers provenant de tout le Finistère, des coureurs à pied et des VTTistes des clubs de Sizun et des habitants de Saint-Rivoal. 7 équipes ont été créées, composées de personnes ayant



des tronçonneuses et d'autres qui débarassaient les branches et ont été réparties sur l'ensemble de la commune. Le chantier s'est terminé à la salle polyvalente autour d'un bon casse-croûte avec des produits locaux, où les bénévoles

ont pu faire connaissance et échanger. Un linéaire important de chemins a été nettoyé. L'ensemble des bénévoles était partant pour renouveler ce type de chantier.

L'Alecob, un outil du territoire à votre service

■ POUR LES PARTICULIERS :

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur ;
Vous souhaitez améliorer votre confort et réduire votre facture énergétique ;
Vous envisagez des travaux de rénovation, vous voulez améliorer votre habitat ;
Vous vous interrogez sur les aides financières, les types d'installations, les matériaux ;

Les conseillères France Rénov de l'Alecob, vous répondent :

- par téléphone au 02 98 99 27 80 ;
- par mail à: contact@alecob.org
- sur rendez-vous dans nos locaux à Carhaix
- ou lors de nos permanences près de chez vous (sans rendez vous)

- 📍 CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU : de 9h à 12h le 1^{er} mercredi de chaque mois (6 rue de Morlaix - locaux de la communauté de communes de Haute Cornouaille)
- 📍 PLONEVEZ-DU-FAOU : de 9h30 à 12h le 2^{ème} mercredi de chaque mois (Mairie)
- 📍 HUELGOAT : de 9h à 12h le 4^{ème} vendredi de chaque mois (12, rue du docteur Jacq)



Alerte sur les pratiques déloyales et rénovation énergétique

Le choix de l'entreprise pour vos travaux énergétiques reste de votre responsabilité, seuls les travaux réalisés par une entreprise RGE peuvent bénéficier des aides. (voir site : france-renov.gouv.fr)

Les aides sont à demander avant signature du devis.

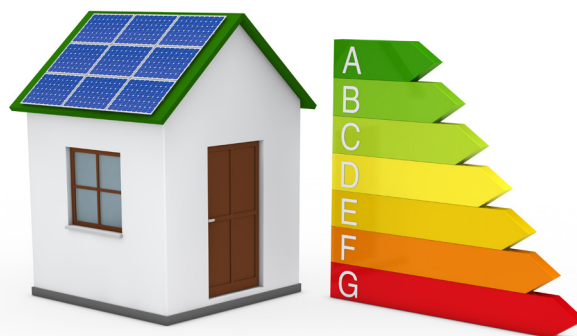
Depuis quelques années, les pratiques déloyales et trompeuses dans le secteur des énergies renouvelables et de la rénovation thermique ont augmenté.

L'ALECOB au travers du dispositif France Rénov' vous guide et vous informe sur les démarches et les aides (rappel : les aides ne sont pas pérennes et évoluent constamment).

En cas de litige, vous pouvez le signaler sur :

- Signal.Conso.Gouv.fr
- ou contacter RéponseConso, au 0809 540 550 (numéro d'appel non surtaxé)
- ou à DGCCRF - Réponse Conso - B.P.60 - 34935 Montpellier Cedex 9

Le démarchage téléphonique est interdit dans le secteur de la rénovation énergétique, sauf si vous avez déjà un contrat en cours d'exécution avec le professionnel.



Ar Redadeg

■ La Redadeg passera à Saint-Rivoal le 24 mai 2024 vers 1h15 du matin.

C'est quoi la Redadeg ?

La Redadeg est une course de relais solidaire, festive et populaire, sans compétition, ouverte à tous. Les familles, jeunes et moins jeunes, enfants, parents et grands-parents, courent ensemble.

L'enjeu est de transporter un message en breton à travers la Bretagne, sans s'arrêter et le grand gagnant est la langue bretonne.

L'événement mobilise des milliers de personnes à travers les cinq départements bretons et génère un enthousiasme communicatif.

Les kilomètres sont vendus aux particuliers, aux collectivités, aux entreprises, aux associations... c'est-à-dire à toute personne privée ou morale souhaitant contribuer à l'événement et apporter son soutien à la langue bretonne. Les bénéfices sont redistribués à des projets qui favorisent l'usage de la langue au quotidien dans la vie sociale et familiale.

Le succès immédiat de l'événement s'est confirmé au fil des éditions, générant une croissance continue et importante autant sur la distance du parcours que sur le montant des sommes collectées.

La commune participera à l'événement, nous avons acheté un kilomètre. Les habitants sont invités à venir courir ou encourager les coureurs. L'Amicale Laïque a aussi acheté un kilomètre, chacun peut participer.

■ Tremen a raio ar redadeg dre Sant-Riwal d'ar Gwener 24 a viz Mae 2024 tro dro 1e15 diouzh ar mintin.

Petra eo ar Redadeg ?

Ur redadeg a-bep-eil eo, evit an holl hag evit ar blijadur.

N'eus taol-kaer ebet d'ober, maout ebet da c'hounit. Dont a ra an tadoù ha mammoù gant o bugale, an dud-kozh gant o bugale-vihan, ar re yaouank gant o mignoned, da redek 100 pe 1000 m, an holl a-gevret.

An holl troet war-zu un dra hepken : ambroug dougerien ar vazh-test, hag ar c'hemenn e brezhoneg a zo enni, hep distag, hag an trec'h eo trec'h an holl, ar skoazell roet gant ar bobl d'ar brezhoneg.

Bodañ a ra miliadoù a dud e pevar c'horn ar vro ha spegus eo al laouenidigezh !

Gwerzhet e vo ar c'hilometradoù d'an dud, d'ar strollegezhioù, d'an embregerezhioù, d'ar c'hevredigezhioù, da lâret eo d'an nep a fell dezhañ kemer perzh en darvoud a-benn skoazellañ ar brezhoneg. An hanter eus ar gounidoù az aio da arc'hantiñ rouedad ar skolioù Diwan. An hanter all a sikouro kevredigezhioù da implij, diorren ha treuzkas ar brezhoneg er gevredigezh avremañ.

Berzh kentañ an darvoud, leun a levez hag a startijenn, a chom a-hed ar bloavezhioù. Dibaoe an hini kentañ a ya an darvoud war-gresk.

Kemer a raio perzh ar gumun, prenet eo bet ur c'hilometr ganeomp. Pediñ a reomp an annezidi da zont da redek ganeomp pe da zont da reiñ nerzh d'ar rederien. Bez e vo ivez kevredigezh Amicale Laïque o tougen ar vazh-test. An holl a c'hell kemer perzh .



Le loup gris, un nouveau voisin à prendre en compte

■ Voilà maintenant plus d'un an et demi que la preuve est faite du retour du loup dans nos monts d'Arrée. Cette nouvelle suscite l'émerveillement chez les uns, des craintes chez les autres, ou au moins de la curiosité, tant l'animal est présent dans l'imaginaire collectif. Aujourd'hui, la commune de Saint-Rivoal compte parmi les 10 communes finistériennes classées en « Cercle 1 » (voir plus bas) selon l'Arrêté préfectoral définissant les aides aux mesures de protection des troupeaux, soit quasiment le niveau le plus haut.

Un peu d'histoire

Historiquement, le loup était présent dans toutes les campagnes de France. Suite à une politique de destruction menée par l'État français, l'espèce a disparu de nos campagnes bretonnes dans les années 1900.

En 1937, la population est considérée comme éradiquée du territoire national. En 1992, un premier couple de loups est observé en France, dans le Mercantour (06). Le retour naturel de l'espèce s'effectue surtout depuis l'Italie, mais aussi par l'Allemagne depuis les pays de l'Est.

Cette dispersion est liée à la biologie de l'espèce. En effet, lorsqu'une meute (un couple et sa descendance) se forme, le nombre d'individus ne peut s'étendre à l'infini et dépend de la disponibilité en proies.

Lorsque la limite est atteinte pour un territoire, les jeunes des années précédentes quittent le groupe et se dispersent, à la recherche d'un nouveau territoire propice et inoccupé. Le loup gris est aujourd'hui une espèce protégée.

Une chance pour la biodiversité

Au sommet de la chaîne alimentaire, le prédateur a un rôle positif important sur l'équilibre des écosystèmes en régulant certaines proies trop nombreuses. Ces proies naturelles sont principalement les ongulés sauvages (chevreuils, cerfs, sangliers). Pour résumer à l'extrême, la présence des loups peut permettre



une meilleure régénération des forêts en limitant l'abrutissement par les herbivores. Il joue aussi un rôle sanitaire en s'attaquant prioritairement aux proies faibles ou malades.

Ré-apprendre la cohabitation

En Finistère, plusieurs observations validées par l'Office Français de la Biodiversité ont été réalisées depuis mai 2022, dont plusieurs dans les monts d'Arrée. Une analyse génétique a pu être réalisée sur des poils retrouvés à Sizun : le loup en question est d'origine germano-polonaise, une lignée encore peu répandue en France. On compte aussi des attaques régulières de troupeaux pour lesquelles la responsabilité du loup est avérée ou non exclue.

Déclinaison locale du plan national d'actions sur le loup et les activités d'élevage, le « plan Loup » a donc été déclenché. L'impact est réel pour les éleveurs professionnels et particuliers qui doivent s'adapter et revoir leurs façons de faire. Depuis le 1^{er} janvier dernier, Saint-Rivoal fait donc partie des 10 communes du département classées en « Cercle 1 ».

Ce classement permet aux agriculteurs répondant à certains critères de bénéficier d'aides pour la mise en place de moyens de protections (gardiennage renforcé/surveillance renforcée, chiens de protection, investissements matériels -parcs électrifiés-, analyses de vulnérabilité et accompagnement technique). En contrepartie, dans ces zones, les éleveurs éligibles n'ayant pas mis en place de protections ne pourront

pas prétendre à des indemnités en cas d'attaques répétées. Les agriculteurs non éligibles et les particuliers ne peuvent prétendre à des aides pour la mise en place de protections, mais peuvent en revanche être indemnisés en cas d'attaque (attention, cela nécessite de suivre un protocole).

Quelques conseils

S'il n'y a aucune crainte à avoir pour notre sécurité, il est néanmoins nécessaire de prendre en compte ce nouveau voisin dans la gestion de nos animaux domestiques afin d'éviter toute déconvenue. Ovins et caprins peuvent notamment être pris pour cible : de bonnes clôtures électrifiées et suffisamment hautes ainsi qu'une présence humaine à proximité sont à privilégier. Rentrer les animaux en bâtiment la nuit si cela est possible. Un chien errant peut également être pris pour une proie ou pour un intrus sur le territoire : il sera plus en sécurité en présence de son maître. Si le sujet demeure sensible, la prévention et l'anticipation restent les maîtres mots pour une coexistence apaisée.

→ En cas d'observation (animal ou indice) :

Contactez l'Office Français de la Biodiversité : 02 98 82 69 24 ou sd29@ofb.gouv.fr

<https://www.loupfrance.fr/suivi-du-loup/declarer-un-indice/>

→ En cas de prédation (ou suspicion) :

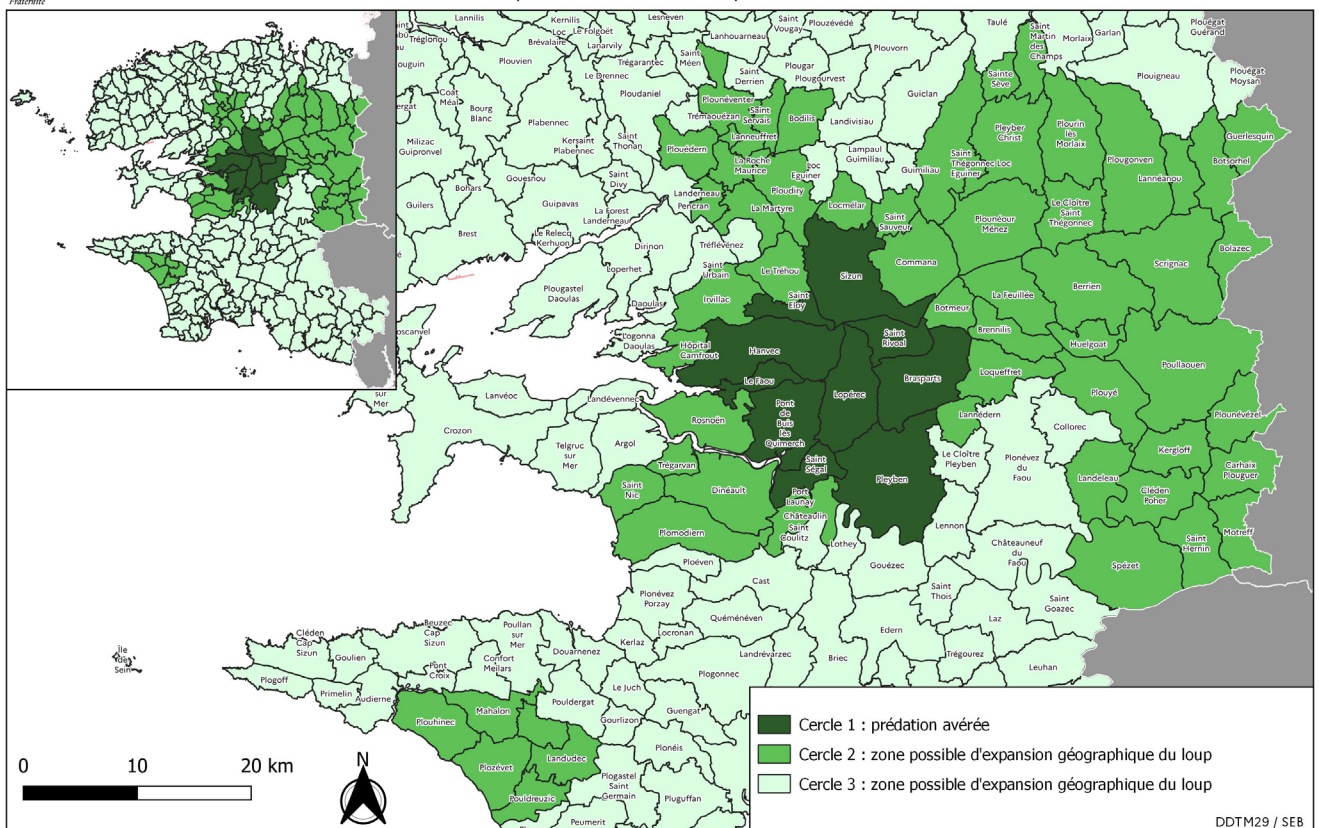
<https://www.finistere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Loup-et-activites-d-elevage/Que-faire-en-cas-d-attaque-de-loup>

→ Pour en savoir plus :

- <https://loup.bzh/>
- <https://www.ferus.fr/loup>
- <https://www.loupfrance.fr>
- <https://www.finistere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Loup-et-activites-d-elevage/>



Annexe de l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2023
Zones d'éligibilité à la mesure de protection des troupeaux contre la prédation par le loup (Canis lupus) dans le département du Finistère pour l'année 2024



Dix questions que nous nous posons sur la centrale de Brennilis

■ Un livret sur l'état actuel du démantèlement de la centrale vient d'être édité. Il a été conçu par le secrétariat technique de la Commission locale d'information (CLI) des Monts d'Arrée, avec le concours de l'exploitant de la centrale, EDF, de l'autorité de sûreté nucléaire (ASN) et de l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'ouest (ACRO).

Pour rappel, la Commission locale d'information (CLI) auprès de l'installation nucléaire des Monts d'Arrée, située sur la commune de Brennilis (Finistère), a été créée en 2008. Elle assure une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement. Présidée par le Conseil départemental du Finistère, elle est composée d'élus, d'associations de protection de l'environnement, d'organisations syndicales et de personnes qualifiées et représentants du monde économique. Les représentants de l'autorité de sûreté nucléaire, des services de l'État et de l'exploitant (EDF) sont membres consultatifs.

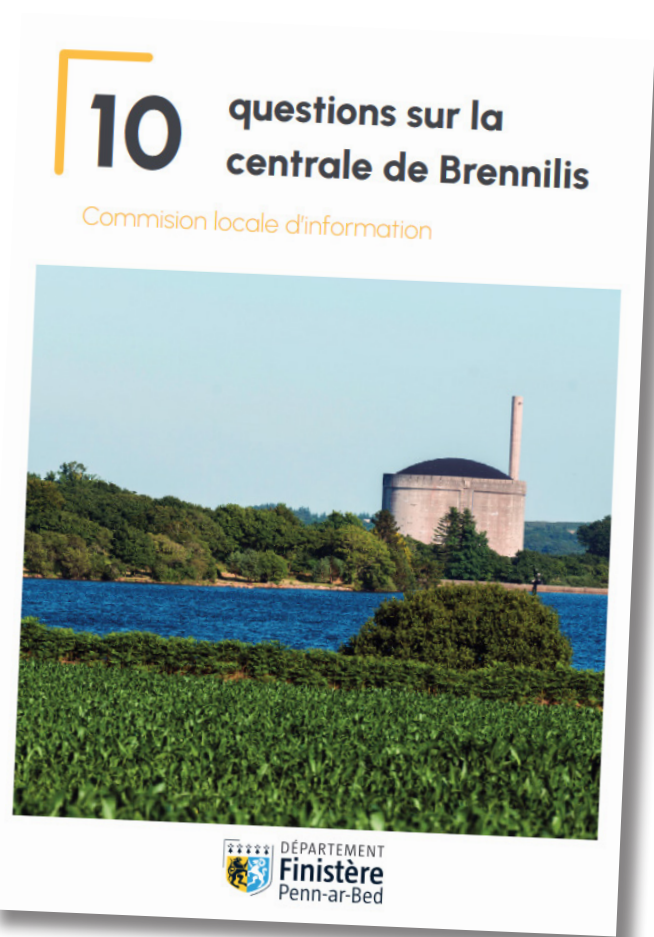
Le préambule de ce document nous rappelle l'historique de l'installation.

La centrale nucléaire des Monts d'Arrée a été mise en service en 1967. Elle est arrêtée depuis 1985 et en démantèlement depuis 1997. En 2023, elle arrive à un moment clé de son histoire avec la parution du décret de démantèlement complet qui va permettre à l'exploitant d'achever l'ensemble des travaux jusqu'à la déconstruction du Dôme (enceinte réacteur).

Puis le livret répond aux questions que nous nous posons sur la centrale.

Voici les dix points qui y sont traités :

- 1 | La centrale des Monts-d'Arré, un modèle unique ?
- 2 | Où en est le démantèlement aujourd'hui ?
- 3 | Quelle est la prochaine étape ?
- 4 | Pourquoi le démantèlement est-il si long ?
- 5 | Combien ça coûte ?
- 6 | Comment l'exploitant EDF est-il contrôlé ?
- 7 | Est-ce dangereux pour la population ?
- 8 | Pourquoi on ne distribue pas d'iode autour de Brennilis ?
- 9 | Que deviennent les déchets ?
- 10 | Quel est l'avenir du site ?



On peut y lire dans le chapitre 3 quelle sera la prochaine étape du démantèlement :

Le décret de démantèlement complet est paru le 26 septembre 2023. Pour pouvoir démarrer les opérations de démantèlement complet des installations (bloc réacteur, enceinte réacteur...), EDF a déposé le dossier de démantèlement complet le 24 juillet 2018. Après l'instruction du dossier sur le plan technique entre 2018 et 2021, les échanges avec l'autorité environnementale à l'été 2021, EDF a soumis son dossier à enquête publique fin 2021. La commission d'enquête a un rendu avis favorable sans réserve le 7 mars 2022. Suite à la parution du décret, EDF peut désormais démarrer les travaux. Cette dernière étape dite du « démantèlement complet » demandera 17 ans de travaux et sera un véritable défi au vu de la complexité technique du bloc-réacteur. Il était le cœur de la centrale où se trouvaient la cuve qui contenait le combustible et les circuits de refroidissement de l'installation.

Dans le chapitre 4, pourquoi le démantèlement est-il si long :

Le parc nucléaire français en exploitation est composé de 58 réacteurs à eau pressurisée. La déconstruction d'un réacteur à eau pressurisée (REP) dure 15 ans à compter de l'obtention du décret de mise à l'arrêt définitif et démantèlement. La durée des opérations peut varier pour les autres technologies en fonction de la complexité des opérations à réaliser. La centrale

nucléaire de Brennilis est la seule centrale de ce type actuellement en déconstruction dans le monde. Il s'agit d'un prototype unique en France de réacteur à eau lourde refroidi au gaz carbonique. Elle n'est pas représentative de la durée de démantèlement des autres centrales.

5 | Combien ça coûte ?

Le financement de la déconstruction est assuré jusqu'à l'achèvement complet. Le coût jusqu'à la fin des chantiers est déjà provisionné par des actifs dédiés. Cette provision est imposée par la loi. Le juste financement de la déconstruction est contrôlé par la cour des comptes et la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC).

Pour Brennilis, le coût complet s'élève à environ 850 millions d'euros 2020 :

- 60 % des dépenses ont été réalisées avec le démantèlement partiel
- Le reste à faire de 40 % (320 millions d'euros) s'appuie sur le retour d'expérience et les études détaillées.

Les chapitres suivants nous instruisent sur les programmes de surveillance des risques, la destination des déchets conventionnels et radioactifs, ainsi que l'avenir du site.

L'intégralité du document est accessible sur : cli-monts-arree@finistere.fr

Nos déchets : nouvelle loi sur les fermentescibles

■ **Les biodéchets représentent aujourd'hui le tiers de nos déchets ménagers. La loi anti-gaspillage adoptée en février 2020 prévoit l'obligation du tri à la source de ces déchets au plus tard le 1^{er} janvier 2024. Qu'en est-il sur notre commune ?**

Historique :

Depuis sa création le 1^{er} Janvier 2017, la communauté de Communes Monts D'Arrée Communauté (MAC) a pris en charge la compétence de gestion des déchets ménagers sur son territoire. Elle assure donc en régie la collecte des déchets ménagers. La collecte du tri sélectif multi matériaux et du verre est assurée par un prestataire privé, l'entreprise Le Goff de Quimper.

La gestion de deux déchetteries (ZA du Vieux tronc et Scrignac), le traitement des déchets ménagers et le tri de la collecte sélective multi matériaux sont délégués au SIRCOB (Syndicat Intercommunal de Répurgation du Centre-Ouest Bretagne) dont le siège administratif se trouve à Carhaix. La commune de Saint-Rivoal est rattachée par convention à la déchetterie de Kozkerou à Pleyben, ainsi que Brasparts et Loperec. MAC cofinance cet équipement au prorata des habitants qui l'utilisent.

Traitement des ordures ménagères :

Les déchets ménagers sont incinérés à l'usine de Carhaix, gérée par le SIRCOB. L'incinération produit des déchets de mâchefers, des résidus d'épuration des fumées et de l'acier issus des mâchefers. La chaleur produite par l'incinération est transformée en vapeur et revendue par l'intermédiaire d'un réseau de chaleur. La production a été de 72.454 MWh en 2022.

Dates des collectes :

Sur notre commune, le camion benne passe chaque mercredi pour prélever les ordures ménagères, assurant un mercredi sur deux la moitié du prélèvement, et le mercredi suivant l'autre moitié. Les colonnes jaunes multi matériaux sont prélevées une semaine sur deux par l'entreprise Le Goff.

Désormais, et suite à l'encombrement de la colonne jaune multi matériaux derrière la salle des fêtes durant la saison 2023, le prélèvement estival de celle-ci sera fait chaque semaine.

Nouvelle loi sur les fermentescibles

Les biodéchets représentent aujourd'hui le tiers de nos déchets ménagers.



La loi anti-gaspillage adoptée en février 2020 prévoit l'obligation du tri à la source de ces déchets au plus tard le 1^{er} janvier 2024. Les solutions de tri des biodéchets pour les ménages peuvent être scindées en deux grandes catégories : la collecte séparée ou la gestion de proximité, c'est à dire gérée par les ménages et structures (écoles, entreprises, collectivités...) du territoire.

MAC, du fait de sa faible densité démographique -20 habitants au kilomètre carré- compte un très faible tonnage de biodéchets. Il a par conséquent fait le choix de la gestion de proximité, c'est à dire que chaque foyer est invité à collecter lui même ses biodéchets pour les mettre dans un composteur.

Les biodéchets regroupent principalement les déchets alimentaires (restes de cuisine et de repas hors produits carnés, produits périmés non consommés...) et les déchets dits « verts » (feuilles mortes, pelouse tondue...).

La cantinière de l'école utilise deux composteurs, l'un placé derrière la cantine, le second dans le champ maraicher. Le gîte communal est équipé depuis deux ans d'un composteur placé à l'arrière du bâtiment.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Pleyben

	Horaires d'été			Horaires d'hiver	
	MATIN	APRES-MIDI		MATIN	APRES-MIDI
Lundi	9h30-12h	13h30-18h	Lundi	9h30-12h	13h30-17h
Mardi	Fermé	Fermé	Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	Fermé	Fermé	Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	9h30-12h	13h30-18h	Jeudi	9h30-12h	13h30-17h
Vendredi	9h30-12h	13h30-18h	Vendredi	9h30-12h	13h30-17h
Samedi	9h30-12h	13h30-18h	Samedi	9h30-12h	13h30-17h
Dimanche	Fermé	Fermé	Dimanche	Fermé	Fermé

Pour ceux qui n'en auraient pas, la Communauté de Communes propose la vente de composteurs en bois.

- Composteur de 300 litres : 30 euros
- Composteur de 600 litres : 40 euros

Règlement des Ordures Ménagères

Comme vous avez pu le constater, depuis 2023, nous réglons notre facture d'ordures ménagères en trois fois. Pour faciliter cette nouvelle organisation, la Communauté de Communes propose, pour ceux qui le souhaitent, le prélèvement automatique, nous évitant ainsi des retards et oublis de paiement. Toutes les informations afférentes sont disponibles sur la facture.

Comment trier ?

Nous avons reçu en 2022 un document « CITEO » recensant tous les détails du tri sélectif sur notre territoire. Pour ceux qui auraient des doutes ou questions, ce document est toujours disponible en mairie.

Il est important, lors des apports volontaires dans les bacs à ordures ménagères et colonnes de tri, de veiller à ce que tous les déchets soient bien déposés à l'intérieur des bacs et non au pied de ceux-ci. Nous éviterons ainsi la dispersion de déchets par les intempéries et un surplus de travail pour l'agent municipal.

Accueil du Civam 29

■ Le CIVAM 29 (Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) est une association d'éducation populaire, constituée d'individus agissant collectivement pour défendre une ruralité vivante et solidaire. Une équipe opérationnelle, constituée de quatre personnes salariées à temps partiel, fait vivre l'association. Le conseil d'administration est composée de 12 personnes élues lors de l'assemblée générale.

Le CIVAM 29 fait partie d'un réseau national, les CIVAM qui sont des groupes d'agriculteurs et de ruraux qui travaillent de manière collective à la transition agro-écologique. Ils agissent pour une agriculture plus économe et autonome, une alimentation relocalisée au cœur des territoires et des politiques agricoles, pour l'accueil de nouvelles populations et pour la préservation des ressources. Leur mission : animer et accompagner, selon les principes de l'éducation populaire, les projets collectifs et durables qui contribuent à dynamiser le tissu socio-économique rural. Ils développent des initiatives, testent de nouvelles pratiques et proposent des méthodes d'actions basées sur les échanges d'expériences, l'apprentissage entre pairs et la coopération à l'échelle locale et nationale.



Le CIVAM du Finistère rayonne sur l'ensemble de notre territoire départemental.

Les salariés occupaient des locaux de Monts d'Arrée Communauté à Brasparts. Les bâtiments ont subi des infiltrations d'eau, ce qui ne permet plus leur occupation par les salariés. La mairie de Saint-Rivoal leur a donc proposé de les accueillir sur notre commune. Leurs bureaux sont désormais situés dans les locaux au-dessus de l'école, de manière provisoire, en attendant la réalisation des travaux sur le bâtiment de Brasparts. Leur installation s'est faite en accord et en coopération avec les cours de breton et de chants actuellement proposés dans cette salle au-dessus de l'école. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Kroazhent

■ L'association kroazhent a tenu son assemblée générale le samedi 2 décembre 2023. Le bureau a été modifié: la présidente est Clarys Bourbon.

Les activités se poursuivent avec des stages de kan ha diskan animés par Axel Landau, des séances hebdomadaires de yoga, des cours d'accordéon diatonique et des apéros livres.

Nous aurons le plaisir d'accueillir la troupe du théâtre de la marmite le samedi 6 Juillet. Ils présenteront leur dernière création qu'ils décrivent comme «Un joyeux capharnaüm».

Nous avons été contactés par la tournée des abers, troupe du pilier rouge à Brest qui souhaite, comme chaque année, revenir en juillet prochain présenter leur nouvelle création. Date non communiquée.

Les stages de kan-ha-diskan, animés par Axel Landeau, ont lieu un samedi par mois de 17h à 21h, à la salle

des fêtes. Ils sont ouverts à toutes les personnes intéressées, quel que soit leur niveau de breton ou leur pratique du chant à danser. Les prochaines rencontres auront lieu le 20 avril, le 25 mai, le 8 juin.

Les apéro livres continuent de réunir 10 personnes au rythme d'un vendredi tous les deux mois environ, à l'épicerie-restaurant ty reuz.

Les séances de yoga sont proposées tous les lundis à 19h à la salle des fêtes et sont animées par Evelyne Talbourdet.

Les cours d'accordéon diatonique se font à la demande. Si vous souhaitez y participer, vous pouvez vous adresser à François Thouément. Il y a 3 élèves actuellement.

Pour toute information sur les activités de l'association : asso.kroazhent@gmail.com

Amicale Laïque

■ *Septembre : La Fête du far*

Comme chaque année, l'Amicale Laïque s'est activée dès la rentrée pour organiser sa traditionnelle « Fête du far » le 17 septembre.

Chaque année, pour préparer le repas, les parents et bénévoles de l'association se retrouvent dès le samedi pour une séance d'épluchage dans la bonne humeur.

Puis, dès 5h du matin, une équipe de cuisiniers travaille sans relâche pour être prêts à servir les assiettes dès midi. Et c'est ensuite l'équipe de service qui entre en jeu. Ainsi, 230 parts de kig ha farz ont été servis entre la salle des fêtes et le hangar.

La journée a été ponctuée de nombreuses animations. Tout d'abord, sous le hangar, les convives ont pu assister à un concert de Gautier Istin. Puis ce fût l'heure de la loterie aux plantes et de la pêche à la ligne, qui ont ravi petits et grands. Les plus jeunes ont également pu assister à une démonstration de manipulation de marionnettes à fils par la compagnie « Margoden ».

Puis, vint le désormais célèbre concours de far qui a connu une belle affluence. Le jury composé pour l'occasion a couronné cette année le far de Liliane Poupon. Chez les enfants, c'est Kaëna Le Roux - Tanguy qui a remportée le premier prix. Et l'après-midi s'est terminée par de mémorables olympiades au cours desquels les participants se sont affrontés à la course à ski, à la chasse aux trésors et même à coups de marteaux !

L'association se réjouit de cette belle affluence et de la bonne ambiance présente tout au long de la journée. Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles qui ont rendu cette fête possible : les parents d'élèves, bien sûr, mais aussi des élèves de l'école, d'anciens élèves, ainsi que des habitants de la commune qui ont répondu présents à notre appel.

Rendez-vous le 15 septembre prochain pour un nouvel épisode !



■ *Décembre : Noël à l'école*

Autour de Noël, les enfants de l'école ont pu profiter de nombreuses activités dans le cadre scolaire : spectacle de marionnettes à fils par la compagnie Margoden, goûter et remise de cadeaux à la maison Bothorel de l'Ecomusée des monts d'Arrée...



L'Amicale Laïque a complété le programme en proposant un goûter de Noël à l'issue de la restitution des travaux des enfants en lien avec l'exposition de Catherine Sylvain « Des visages et moi », le vendredi 15 décembre devant la bibliothèque. L'association avait prévu le chocolat chaud et les clémentines, et chacun était invité à apporter ses meilleurs sablés de Noël. Ce nouveau rendez-vous a été apprécié de tous.

L'association a également profité de la période des fêtes pour proposer une vente de Noël. Comme l'an dernier, nous proposons une sélection des chocolats Châtillon de Pleyben, des thés et infusions de l'Îlot Thé, des savons de Bili Savonnerie. Pour 2024, notre offre s'est étoffée grâce au miel de Joseph Pichon et aux légumes du potager de l'école ! Nous remercions chaleureusement les producteurs qui reversent 20 % des recettes à l'Amicale Laïque pour financer les activités des enfants.



Amicale Laïque



■ *Février : Gouel Ar Goulou*

Encore un nouvel évènement proposé par l'association ! Pour fêter les gras et le retour de la lumière, l'Amicale Laïque a proposé plusieurs rendez-vous le dimanche 4 février. La journée a commencé par un stage pour apprendre à tourner les crêpes (froment et blé noir). Puis stagiaires et habitants ont partagé un repas (crêpes!).

■ *Réseau Div Yezh*

L'Amicale laïque s'apprête à rejoindre le réseau Div Yezh, regroupant les associations des écoles publiques bilingues.

D'ici le prochain bulletin, vous nous retrouverez sous le nom de « Div Yezh Sant Riwal » !!!



Les crêpes réalisées par les stagiaires ont également été proposées à la vente à emporter au profit de l'Amicale laïque.

A 15h, les enfants ont défilé déguisé dans le bourg. Un goûter (crêpes!) les attendait au retour à la salle des fêtes.

■ *A venir*

Vous trouverez dans l'agenda nos prochains rendez-vous. Pour rappel, toutes nos actions ont pour but d'offrir des moments de convivialité autour de l'école, mais aussi de financer les différents projets scolaires.

Pour l'année en cours, l'Amicale laïque projette d'or et déjà de financer des ateliers de philosophie avec Fanny Bourillon, les cours de piscine à Chateaufort du Faou, les ateliers théâtre avec la compagnie Ar Vro Bagan, ainsi qu'une classe de mer à l'île de Batz.

Fest-noz ar c'harter



■ **L'association « Fest-noz ar C'harter » organise tous les ans, depuis 1997, un fest-noz qui se déplace de village en village « a-di-da-di » sur le territoire de la commune. Ce fest-noz est gratuit et animé par de nombreux chanteurs et sonneurs qui viennent gratuitement de toute la Bretagne, en échange du repas préparé par les bénévoles.**

En 2023, le fest-noz a été accueilli à Penn-ar-Gwaremou. Nous avons bénéficié de la forte implication de nos hôtes qui ont décoré le grand hangar, préparé le repas et qui se sont occupés du bar toute la soirée. Comme d'habitude, Marie Thomas, « La Fée du Rozell », a eu fort à faire pour satisfaire tous les amateurs de crêpes! Il y a eu beaucoup de monde et le fest-noz s'est prolongé très tard dans la soirée. Le prochain fest-noz aura lieu le 8 juin sous le hangar de l'écomusée.

C'est aussi dans le cadre de l'association que se déroulent les cours de breton, gratuits, ouverts à tous. Ils ont lieu dans la « salle à l'étage de l'école » qui constitue un espace idéal pour cette activité. A

la demande de certains parents d'élèves, nous avons mis en place un cours pour débutants qui leur permet de suivre et d'accompagner leurs enfants. Leur motivation et leur assiduité leur a permis de bien progresser, ce qui leur permettrait d'ici peu de rejoindre le groupe de « conversation » qui rassemble des personnes de Saint-Rivoal, Lopérec, Botmeur, Sizun. Nous invitons régulièrement des bretonnants du secteur pour échanger avec nous sur différents sujets.

Nous avons également organisé la projection du film « N'omp ket flaterien / On n'est pas des mouchards » d'Olivier Masson, tourné en 1984, qui évoque

l'époque, dans les années d'après-guerre (14_18), où le breton était interdit dans les écoles. Ce film illustre les pratiques des instituteurs pour empêcher les enfants de parler leur langue maternelle. Cette soirée était organisée en partenariat avec l'Association des Parents d'élèves, le P'tit Seize et la Cinémathèque de Bretagne. Nous avons pu financer cette séance grâce au prix « Hervé Le Menn » qui avait été remis à la commune pour son engagement en faveur du breton. Cette projection a rassemblé une soixantaine de personnes qui ont pu en débattre après la projection.



Écomusée des Monts d'Arrée

Réalisation d'une charbonnière à la maison Cornec



La préparation de la meule se déroulera du lundi 13 au vendredi 17 mai, elle sera alors allumée en fin d'après-midi, à l'occasion d'un moment convivial auquel vous êtes toutes et tous conviés. Il s'en suivra une semaine de cuisson et de surveillance permanente, marquée dès le samedi 18 au soir par la "Nuit des musées". Curieux, passionnés, volontaires, vous êtes les bienvenus durant cette période.

Dans la continuité de cette semaine de fabrication, les 25 et 26 mai 2024 se dérouleront deux journées festives autour du charbon de bois et de la forge.

Avec le charbon de bois produit, des forgerons de Bretagne viendront battre le fer à la Maison Cornec et proposeront démonstrations, animations, et réalisations d'objets. Ces deux jours de fête seront également l'occasion de présenter causeries, conférences et spectacles autour des différentes utilisations du charbon de bois.

Photo : Gilles Pouliquen

■ La nuit du 1^{er} au 2 novembre 2023, la tempête Ciarán a violemment frappé la Bretagne laissant derrière elle bon nombre d'arbres à terre. Afin de valoriser ces grandes quantités de bois, l'écomusée réalisera une charbonnière sur le site de la maison Cornec au mois de mai 2024. Une bonne occasion de découvrir les savoir-faire des charbonniers et de comprendre le processus de réalisation et l'intérêt de cette ressource locale. Il y a exactement 20 ans que l'expérience n'avait plus été tentée à l'écomusée !

Du 13 au 17 mai : préparation de la meule

17 mai : allumage

18 mai : Nuit des musées, la nuit du charbonnier

Du 17 au 24 mai : cuisson du bois puis extraction et mise en sacs.

Samedi 25 et dimanche 26 mai : journées festives autour du charbon de bois et de la forge

Plus de renseignements sur :

www.ecomusee-monts-arree.fr

par mail à contact@ecomusee-monts-arree.fr

ou par téléphone au 02 98 68 87 76



Appel au don : recherche d'une cocotte en fonte pour la maison Cornec

Nous sommes à la recherche d'une cocotte ancienne en fonte (cf photos) pour la Maison Cornec. Si vous avez cela qui traîne au fond d'un grenier et que vous souhaitez en faire don à l'écomusée, n'hésitez pas à contacter l'écomusée au 02 98 68 87 76 ou via contact@ecomusee-monts-arree.fr

Bibliothèque Flap ha lenn

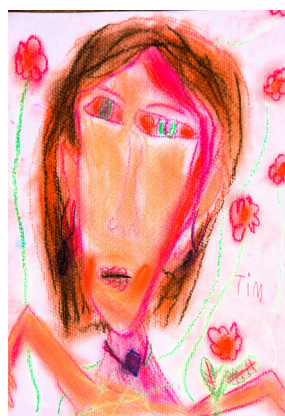
■ **Exposition** • La bibliothèque a accueilli du 25 octobre au 25 décembre 2023 l'exposition « Des visages et moi » : des portraits réalisés par Catherine Sylvain et des créations des enfants de l'école.

Un titre à double entrée « Dévisagez-moi ! » petit clin d'oeil sur le regard que l'on porte sur soi et sur l'autre mais bien évidemment sur l'aventure picturale proposée aux élèves.

> Les petites sections découvrent le portrait de Sénécio de Paul Klee à l'aide du pochoir : où placer la ligne médiane du nez sur le visage, la symétrie décalée des yeux, le cou cubique sous le cercle de la tête ronde ?



> Les grandes sections sont invitées à tracer à la craie grasse à main levée l'ovale d'un visage de Modigliani, de Matisse ou de Picasso après une étude des proportions académiques, du figuratif (la jeune fille à la perle de Vermeer) à l'art moderne un voyage dans l'histoire du portrait.



> Puis c'est la découverte du pastel au bout des doigts, son velouté : le résultat, une galerie de portraits spontanés qui leur ressemblent...deux exemples; chaque oeuvre a été plastifiée pour protéger, le pastel gardera ainsi la trace de leur regard.

■ **Ressources numériques** • La Bibliothèque du Finistère propose aux adhérents des bibliothèques du département de bénéficier gratuitement de l'accès à un choix de ressources numériques thématiques. L'offre s'appelle SYREN pour SYstème de REssources Numériques.

Pour y accéder, il suffit d'être abonné.e à la bibliothèque de St Rivoal. Vous pouvez vous inscrire directement sur le portail de la bibliothèque du Finistère (<https://biblio.finistere.fr>) ou lors d'une permanence à la bibliothèque.

Quelles ressources numériques peut-on découvrir sur SYREN ?

- Lecture jeunesse : Nabook
- Presse en ligne : Tout Apprendre - presse
- Décryptage de l'actualité : Brief.me
- Décryptage scientifique : Brief.science
- Cours en ligne : Tout Apprendre - cours
- Vidéo à la demande Médiathèque Numérique
- Livres numériques
- Musique : Philharmonie de Paris à la demande
- Patrimoine vidéo : Cinémathèque de Bretagne



Avril

Vendredi 26 avril - 20h30

Ciné club «L'anglais qui gravit une colline et descendit une montagne»

Film de Christopher Monger, comédie, drame, 2020 - A la salle des fêtes

Mai

Jusqu'au 10 mai

Exposition «Les découvreuses anonymes»

A la bibliothèque

Samedi 18 mai

Nuit des musées, nuit du charbonnier

A la Maison Cornec

Vendredi 24 mai - 20h30

Ciné club «Les neiges du kilimandjaro»

Film de Robert Guédiguian, drame, romance, 2011 - A la salle des fêtes

Samedi 25 mai

Stage de Kan ha Diskan

Animé par Axel Landeau
De 17h à 21h - A la salle des fêtes

Samedi 25 mai

Portes ouvertes de l'école

Samedi 25 et dimanche 26 mai

Journées festives autour du charbon de bois et de la forge

A la Maison Cornec

Vendredi 31 mai

Réunion de préparation des 100 ans de la commune

A 18h - A la salle des fêtes

Juin

Samedi 1^{er} et dimanche 2 juin

Festival BRULU

Dans le bourg

Vendredi 7 juin

Passage de la Flamme Olympique à St Rivoal

De 17h à 17h30 - Montagne Saint-Michel (animations sportives pour les scolaires)

Animations sportives à l'école et dans le bourg

Samedi 8 juin

Stage de Kan ha Diskan

Animé par Axel Landeau
De 17h à 21h - A la salle des fêtes

Samedi 8 juin

Fest-Noz de quartier

A la Maison Cornec

Samedi 15 et dimanche 16 juin

Festival Clavier dans les Monts

A l'église, la Maison Cornec

Infos pratiques

MAIRIE

Tél : 02 98 81 40 54
mairie-st-rivoal@orange.fr
<https://mairie-saint-rivoal.bzh/>

Horaires d'ouverture :

Lundi et vendredi : 10h-12h
et 14h-17h

Mardi et jeudi : 14h-17h

La mairie est fermée au public le mardi et le jeudi matin

Les permanences du samedi matin ne sont plus systématiques. Si besoin, merci de prendre rdv avec la secrétaire de mairie

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 16h-18h

Samedi : 10h30-12h30

Keloù an ti kêr

Directeur de publication :

Mickaël Toullec

Rédaction : équipe municipale, associations, partenaires

Mise en page : Katell Guillou

Photos : Mickaël Toullec, Catherine Sylvain, Héléne Guivarc'h, Olier Robin, Léna Le Roux, Emmanuelle Le Goff, Jonathan Bréau, Karine Vaillant, Evelyne Talbourdet, Aude Morvan, Civam 29, associations, sauf mention contraire

Illustration couverture : Patrick Hervé